

Nombre de conseillers : 11  
En exercice : 8  
Présents : 5  
Votants : 8

## **L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT LE VINGT-CINQ SEPTEMBRE**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint PANTALEON  
LES VIGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline LASCOMBES, Maire.  
Date de convocation du conseil municipal : le 18/09/2017

**Présents** : VALOIS Christophe, EYDOUX Guy, ROUSSIN Françoise, ROUSSIN Jean-Marie.

**Excusés** : LAMBEAUX Brice (pouvoir donné à LASCOMBES Céline), SERRES Olivier (pouvoir donné à ROUSSIN Jean-Marie), SERVES Paul (pouvoir donné à VALOIS Christophe)

Ouverture de la séance à 20h.

Approbation du compte-rendu du CM du 17 juillet 2017 à l'unanimité.

### **FISCALITE : Réévaluation de l'abattement communal de 15%**

Madame le Maire rappelle la délibération prise en 1980 sur l'application d'un abattement communal général à la base de 15% pour l'établissement de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Elle rappelle également la discussion lors du budget 2017 et la situation des baisses des dotations, des charges qui augmentent, le maintien des services, poursuivre les projets de travaux. Elle rappelle aussi les taux inchangés depuis plus de 10 ans, prenant en compte la bonne situation financière de la commune mais aussi de l'incidence des bases fiscales actualisées par l'Etat sur les ménages. Elle propose, après avis des adjoints et de la commission des finances, un abaissement de l'abattement à 8% pour 2018 puis sa suppression à partir de 2019. L'incidence pour les ménages sera en moyenne de +22€ sur la TH pour 2018 et de +25€ pour 2019. Pour la commune c'est une recette d'environ 8 000€ à l'issue des 2 années, puis les années à venir. Après délibération, les élus acceptent à l'unanimité cette proposition.

### **TRAVAUX VOIRIE 2017**

Les travaux, assurés par MISSOLIN et suivis par la commission, sont à ce jour terminés et donnent satisfaction.

### **TRAVAUX COLLANION : Périmètre de protection**

Le Maire informe de la pose de la clôture de protection et des travaux annexes. Deux avenants pour un coût total de 1 210€ HT est soumis au Conseil, dont l'étanchéisation du local technique). Avenants approuvés à l'unanimité. Les panneaux de limitations de vitesse seront posés aux abords de la zone sur la RD620.

### **FORAGES COLLANION : fuite et réparation**

Le 24 août dernier, fuite importante de la tête de forage Nord. Une intervention d'urgence a endommagé les deux ballons nécessitant leur remplacement (l'un datant de 1980 et l'autre de 2011). Remplacement également du clapet anti-retour du forage Nord et de la vanne, entre les 2 ballons, en lien avec la fuite constatée.

### **ECOLE :**

**Effectif rentrée 2017/2018** : 36 élèves (19 St-P., 7 Rousset, 10, extérieur)

**TAPS** : reconduction à l'unanimité de la Musique (2<sup>e</sup> trimestre) et Handball (3<sup>e</sup> trimestre)

**PEDT 2017/2018** : en raison du maintien de la semaine de 4j<sup>1/2</sup> pour cette rentrée, son renouvellement n'a consisté qu'en la modification des effectifs et de leur répartition dans les niveaux.

**EMALA (Equipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation)**: dispositif ayant pour vocation de rompre l'isolement (par des projets et sorties) des petites écoles rurales et de montagne, souvent à classe unique. Coût : 10€ par élèves. L'ensemble des élus acceptent la mise en place de ce dispositif.

**Convention scolaire entre St-Pantaléon et Rousset** : volonté des deux maires de mettre à jour cette convention voire de la renforcer.

**Semaine scolaire de 4j ou 4j<sup>1/2</sup> pour 2018/2019** : comme convenu lors du dernier Conseil d'école, la municipalité a souhaité adresser aux parents, pour avis, un sondage « favorable ou non favorable à la semaine de 4j ». Il en sera débattu au prochain Conseil d'école puis en Conseil municipal. Le Maire de Rousset est informé de cette démarche.

### **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS :**

Cette compétence obligatoire sera transférée à la Communauté de Commune dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le Maire informe du calendrier dans l'avancement de cette procédure.

### **S.I.L. (Signalisation d'Information Locale) :**

Le Maire informe de l'avancement de ce projet : implantations de cette signalétique, les entretiens individuels avec chaque entreprise (artisans, gîtes...) ayant manifesté un intérêt, le coût (part communale et part entreprises). Plusieurs devis ont été demandés. Au vu des critères qualité, coût et mise en place, la société JMP Multisign de Valréas a été retenue par l'ensemble des élus pour un coût de 15 016 € HT (51 lames, 15 mâts environ à finaliser sur place), dont 3 900€ HT pour les lames financées par les entreprises. Une demande de subvention a été faite auprès de la Région.

### **REGIE COMMUNALE :**

Dans le cadre de la S.I.L., il est nécessaire de modifier l'acte de la régie intégrant la vente aux entreprises des lames et son coût, de 100€ HT. Modifications apportées acceptées.

### **AMF : APPEL AUX DONNS POUR LES VICTIMES D'IRMA :**

Les élus manifestent une certaine méfiance, d'une manière générale, quant à la destination de ces fonds, pas toujours claire, faisant référence à des scandales par le passé. Le Maire insiste toutefois que cet appel est fait par l'Association des Maires de France. Les élus délibèrent en faveur d'un don de 250€.

### **PROJET WC ECOLE/WC PUBLIC :**

La complexité, mais faisable, d'aménager les WC publics aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées et devant l'impossibilité de le faire dans les WC de l'école, la question s'était donc posée de savoir s'il n'était pas possible de faire des WC publics ailleurs, cette idée permettant d'accroître l'espace des WC de l'école en tombant la cloison. Dans un premier temps, les travaux concerneraient l'école, puis dans un second temps ceux des WC publics (avec une solution temporaire de substitution). Les délais très courts pour déposer un dossier de demande de subvention au vu du nouveau projet, un devis a été demandé à REVERT, Maçonnerie générale pour un montant de 10 013 € HT et la partie plomberie pour un montant de 3 476.67€ HT. Les élus acceptent les devis estimant correct les chiffrages et sollicitent le Département dans le cadre de la dotation cantonale 2018.

### **QUESTION DIVERSES**

**Associations du village :** Madame le Maire félicite le Comité des fêtes pour l'organisation de la fête votive des 22-23 juillet dernier, le repas, le feu d'artifices... Le Club des 4 Saisons pour sa dynamique tout au long de l'été... malgré la chaleur. Les Amis d'Urduy pour la conférence sur l'historique de l'ancienne voie de chemin de fer, et l'organisation, le dimanche 17 septembre dernier, à l'occasion des Journées du Patrimoine, d'une visite du village le matin et d'une conférence sur l'histoire de St-Pantaléon et de Rousset les vignes ainsi que l'histoire de l'Enclave des Papes depuis l'antiquité.

**Panneau « village miniature à Grignan » :** jugé « publicité » inefficace à cet emplacement, présence allant à l'encontre d'une diminution des panneaux sur la Départementale, et pouvant contrarier la S.I.L. que la commune met en place, et que la municipalité n'avait pas été informée de cette implantation, le Maire a demandé le retrait de ce panneau. Ce qui a été entendu par le Département.

**Maison Jonathan (résidence des familles d'hospitalisés à St-Etienne) :** vaste demande de subventions. Les élus ne donnent pas suite à cette demande.

**Nettoyage des bassins du domaine URDUY :** vidange le 2 octobre et curage le 9 octobre. Les poissons et les tortues seront récupérés et placés momentanément dans l'autre bassin clôturé à proximité.

**Captages prioritaires de Grand Grange :** le 1<sup>er</sup> COPIL (comité de pilotage) se tiendra au mois d'octobre avec tous les partenaires liés à cette démarche.

Séance levée à 23h30